dollars par année, et d'une rémunération proportionnelle pour toute période inférieure à une année, \$56,000.

190. Indemnité au vice-président des comités. \$2,000.

Bibliothèque du Parlement— 191. Administration, \$354,205. Pensions et autres prestations-

192. Pension à la sœur célibataire de feu le colonel Harry Baker, député, \$700.

Chambre des communes-

574. Subvention à l'Association parlementaire canadienne de l'OTAN—Crédit supplémentaire, \$4,000.